



**SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE**

S E M P R ' À F I A N C ' À V O I



DOCUMENTAIRE

**Mighele Raffaelli
d'ombre et
de lumière**

GRAND ANGLE

*Le monde actuel
vu par
Régis Debray*



TROPHÉES SCIENTIFIQUES

*Biguglia,
la victoire
en musique*



1,60€

SEMAINE CORSE P4 • BRÈVES P21 • SPORT P24 • AGENDA P27



**AGIR
PLUS**

**TROP FROID L'HIVER,
TROP CHAUD L'ÉTÉ ?**

500€ D'AIDE POUR REMPLACER
VOS CONVECTEURS ÉLECTRIQUES
PAR UNE POMPE À CHALEUR*

RETROUVEZ LA LISTE DES PARTENAIRES AGIR PLUS SUR CORSE-ENERGIA.FR

*500€ d'aide pour une résidence principale, travaux réalisés par des partenaires Agir Plus disposant de la qualification RGE. Voir conditions sur corse-energia.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè un nostru avvene, tenimula à contu.

Des souris et des hommes

L'information a été quelque peu relayée: les lycéens vont de nouveau pouvoir disséquer les souris suite à la décision du Conseil d'État d'annuler l'interdiction décidée en 2014 par le ministère de l'Éducation. Alors puisque la dissection est à nouveau admise, autorisons-nous à disséquer non pas des souris mais des hommes. Ou plus exactement ces solitudes politiques de plus en plus prégnantes dans un gouvernement de moins en moins solidaire avec son chef. Un Président de plus en plus contesté, de plus en plus solitaire qui doit, seul, justifier le bilan des quatre premières années de son quinquennat. Un président solitaire pour répondre aux questions de représentants (choisis) du peuple et d'une journaliste un tantinet irrévérencieuse. Un Président également bien solitaire face aux vellétés de son protégé, E. Macron, qui, se revendiquant ni de gauche ni de droite, a décidé de se mettre en marge... et EN MARCHE ! Mais aussitôt marche arrière toute après la publication dans *Paris-Match* de ses photos de famille: le poids des photos et le choc suscité dans son propre camp politique. Un premier faux-pas qui lui vaut un rappel à l'ordre de son maître. Car qui d'autre qu'un maître peut dire à son disciple qu'il lui doit tout, que ce n'est pas « *simplement une question hiérarchique mais une question de loyauté personnelle et politique.* » Cette loyauté impose donc à E. Macron de dire à qui veut le croire que cette exposition médiatique n'est pas un plan «com». Que cet étalage sur papier glacé est en fait une maladresse de Madame qui ne connaît pas le système médiatique. Une bêtise faite ensemble assumée par Monsieur mais qui en présage d'autres à un an des présidentielles et quelques mois de possibles primaires. Une année courte pour les uns mais longue... très longue pour les autres car entre les mots Solidaire et Solitaire, seule une lettre change. ■ dominique.pietri@yahoo.fr



Da Roland FRIAS

À MODU NOSTRU

A bona stella nustrale

Ùn si cuntrulleghja u azardu. Ghjè a FDJ chì a dice. È, secondu un'inchiesta realizata ind'a simana da FranceTv info, pare chì tutte e cuntrate di Francia ùn sianu pare di pettu à a furturna.

Facenu risorte i risultati di stu studiu ch'ella hè a Corsica chì conta u più di vincidori. Ghjunge in seconda pusizione a Britannia è l'ultima, forse induv'ella luce menu a bona stella per i ghjudadori, ghjè a regione Centru.

Ci hè statu dinù l'astr'eri una nutizia interessante. A prima annata, e vincite ùn sò sottumesse à l'impositi chì si paganu dunque l'annu dopu.

Ghjocanu spessu à u Loto i Francesi. Tutti l'anni, sò più di 21 milioni à prudà omenu una volta. Quasi 5 milioni frà elli zifranu spessu e piccule cantare chì facenu sunnià. Sapendu chì un ghjudadore hà 0,0005 percentu di scianza di truvà i 5 numeri.

Ma s'ellu casca u Jackpot, ind'una tale situazione si pò finisce cuntentu, di sicuru, ma si pò ancu diventà pazzu. In certi casi, tuccà assai muneta d'un colpu cusi ripresenta una surgente di capatoghji tamanti, per u vincitore cum'è per u so circondu.

Vi rendite contu voi, in qualchi minutu, pudite tuttu -o quasi- migliurà ind'a vostra vita. Benchi u più impurtante sia ben intesu a salute è u benestà.

Quand'ella accade, simu numerosi à sperà chì u vittoriosu sia un disgraziatu senza mezi ! D'altri sò stumacati è ramintanu u proverbiu francese "l'argent va à l'argent". Certe volte, pò esse un collegu o un parente à voi, è ùn a sapite mancu. Ghjè pussibile chì l'affare mai ùn sia palisatu.

Di regula, ci vole à sapè la, i vincidori di u Loto si facenu discreti. Ùn cambianu micca di vittura, cercanu di tene tuttu è d'ùn mustrà nunda. Preferiscenu investisce à l'appiattu, cumprà appartamenti, parte in viaghju... Ghjè una filusufia speciale ma cù a crescita di l'eguismu si pò capisce bè. Bon, bella sicura, ci n'hè quantunque chì podenu esse generosi, aiutà à l'altri è sustene l'opere umanitarie. Ancu di grazia !

Eppo, ind'un'antra categoria, ci sò quelli chì spendenu soldi senza riflette è facenu a sbacca à buzeffe. D'altronde, ind'è noi, ci piace d'esse appena fanfaroni cusi è quessa ùn vole di ch'emu vintu à u Loto. Ghjè propiu naturale. Allora pudimu prudà di vede si un'di i nostri cari hà cambiatu e so abitudine, ùn ci la feremu à smacherà lu... ■

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

© est édité par CorsicaPress Éditions SAS
Immeuble Marevista,
12, Quai des Martyrs de la Libération,
20200 Bastia
Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90
Directeur de la publication - Rédacteur en chef
Paul Aurelli (04 95 32 89 95)
email : journal@corse-information.info
Conseillers: Roland Frias (Cultura è lingua corsa),
Christian Gambotti (Diaspora et Corses de l'extérieur)
BUREAU DE BASTIA - RÉDACTION
1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA
Tél. 04 95 32 04 40
Annonces légales- Tél. 04 95 32 89 92
BUREAU D'AJACCIO - RÉDACTION
21, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO
Tél. 09 67 48 71 56 - 04 95 32 89 95
Annonces légales- Fax 09 70 60 12 93
Avec la collaboration de:
• Elisabeth Milleliri
1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) Pascal Muzzarelli
Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris
Amandine Alexandre (Londres), Batti,
Frédéric Bertocchini, Roland Frias, Jacques Fusina,
Marie Gambini, Christian Gambotti (Paris),
Claire Giudici, Kampà, Jean-Toussaint Leca,
Toussaint Lenziani, Michel Maestracci,
Ghjaccumu Andria Mela, Jacques Paoli, Manon Perelli,
Dominique Pietri, David Raynal (Paris),
partenariat avec **Alta Frequenza**
Comité de surveillance:
Philippe Giammari, président,
Jérôme Fabro-Aurelli, vice-président.
IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia
Dépôt légal Bastia CPPAP 0319188773 - ISSN 2114 009
• Fondateur Louis Rioni

Vous vivez en Balagne,
en Centre-Corse,
dans le Cap,
la région de Bonifacio
ou le Sartenais,
vous avez
une bonne connaissance
de la vie publique,
culturelle, associative
et sportive
dans votre bassin de vie?
Vous souhaitez mettre
en lumière les initiatives
qui y voient le jour?
Vous aimez écrire et/ou
prendre des photos?
**L'ICN recherche
des
correspondants locaux.**

Écrivez-nous:

journal@icn-presse.corsica

MENACES DE DAESH LES MAILLOTS DE L'ÉTÉ 2016



ABONNEMENT NUMÉRIQUE :
contact.journal@corse-information.info
ANNONCES LÉGALES : infoline 04 95 32 89 92

TRANSPORTS MARITIMES

Marché test pour les OSP



Photo Ruben Moreno

Lors de la dernière session de l'Assemblée de Corse, un rapport mettant en place un marché test sur les obligations de service public entre les ports d'Ajaccio, Bastia et Marseille a été adopté.

Les transports maritimes étaient de nouveau au cœur des débats de l'hémicycle, lors de la session de l'Assemblée de Corse des 14 et 15 avril dernier. En effet, le président de l'Office des Transports (OTC), Jean-Félix Acquaviva, a présenté un rapport visant à lancer un marché test à travers lequel tous les opérateurs qui effectuent les dessertes Ajaccio-Marseille et Bastia-Marseille devront, pour une période de deux mois, respecter des obligations de service public (OSP) en termes de fréquence, de capacité, de tarifs, de passagers et de marchandises. «*La commission européenne nous demande de sécuriser juridiquement la question de la future desserte maritime puisqu'il y a eu beaucoup de contentieux par le passé. Donc il est normal que l'on puisse se demander si des obligations de service public, c'est à dire des critères minimum, permettent une régularité, une continuité, et des tarifs satisfaisants sur les ports de Bastia et d'Ajaccio*», explique Jean-Félix Acquaviva.

En somme, l'OTC lance ainsi une consultation dont les résultats serviront de base à l'Assemblée de Corse pour effectuer un choix entre la mise en œuvre concrète d'OSP ou le lancement d'un contrat de délégation de service public (DSP) sur ces lignes.

En effet, si sur les ports secondaires de l'île le principe d'une DSP est déjà admis, il n'en va pas de même sur les ports de Bastia et Ajaccio où, du fait de la concurrence existante, celle-ci n'est

pas forcément nécessaire. Par le biais de ce test, l'OTC veut donc voir si un fonctionnement grâce à des OSP non subventionnées est satisfaisant.

Il est également à noter qu'à travers ce rapport proposé par le président de l'OTC, une nouvelle grille tarifaire a été instituée. «*Malgré le fait que nous nous retrouvions sans subvention, nous avons fait un saut qualitatif puisque nous proposons un cahier des charges où il y a une baisse importante au niveau du tarif résident, un tarif résident amélioré encore plus bas, un tarif fret de 15% moins élevé, et un tarif export qui est carrément 60% moins élevé pour les entreprises qui produisent dans l'île*», précise ainsi le président de l'OTC. «*C'est un vrai saut qualitatif pour l'économie de la Corse, et pour les résidents insulaires*», insiste-t-il.

Par ailleurs, Jean-Félix Acquaviva a tenu à souligner le fait que même si, à l'issue de la consultation, les opérateurs maritimes qui répondront au marché test jugeaient que les OSP ne sont pas satisfaisantes, le socle tarifaire proposé serait conservé.

Malgré les charges de Michel Stefani et de Paul-Marie Bartoli, ancien président de l'OTC, le rapport a été adopté grâce aux voix de la majorité et de la droite.

Le choix entre contrat de DSP ou mise en place d'OSP sera porté début juillet à l'Assemblée. ■ **Manon PERELLI**

Procès au long cours

Le 18 mai prochain, la MCM et la CM Holding comparaitront une nouvelle fois devant le TA de Marseille, assignés par les salariés du CE de l'ex-SNCM. Ceux-ci demandent l'annulation de la fusion entre les deux entreprises et l'annulation de la nomination de Pascal Trojani à la présidence de la nouvelle compagnie.

Corse-Sardaigne, on innove

On l'apprenait de manière succincte le 21 avril, la Sardaigne et la Corse ont défendu à Bruxelles le principe d'un service public transfrontalier entre Bonifacio et Santa Teresa di Gallura d'une part, et Propriano et Porto Torres d'autre part.



La Corse resserre ses liens avec la Catalogne

Le président de l'exécutif de Corse s'est rendu il y a quelques jours à Barcelone, où il a été reçu par le président de la Generalitat de Catalunya. Une rencontre qui a permis de jeter les bases d'une coopération accrue entre les deux territoires.

C'est une grande première. Sur invitation officielle du président de la Generalitat de Catalunya, Carles Puigdemont, Gilles Simeoni, s'est rendu le 18 avril dernier à Barcelone. Au Palau de la Generalitat, une heure durant, le président de l'Exécutif a tout d'abord pu profiter d'un tête-à-tête avec Carles Puigdemont. Puis les deux hommes ont été rejoints, le temps d'une autre heure, par le président de l'Alliance Libre Européenne, François Alfonsi ; le ministre des affaires extérieures, des relations institutionnelles et de la transparence catalan, Raül Romeva et le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures et européennes, Jordi Solé. Outre l'aspect symbolique, cette rencontre bilatérale semble avoir été fructueuse. En effet, au sortir de celle-ci le président de l'Exécutif de Corse s'est dit « très satisfait » de la teneur des échanges qui ont permis d'aborder de nombreux sujets à commencer par les situations politiques des deux territoires. Plus loin, l'entrevue a également permis de jeter les bases d'une coopération durable entre Corse et Catalogne, à la fois au niveau politique, mais aussi économique, culturel, et linguistique. Le tout avec pour objectif affiché de renforcer le poids des deux territoires en Méditerranée et auprès des institutions européennes. ■ **Manon PERELLI**

CORSE-SARDAIGNE ON SE RAPPROCHE ENCORE!

Après un déplacement de l'Exécutif corse en Sardaigne, et une visite du gouvernement sarde en Corse, les deux îsule surelle continuent de se rapprocher. Lors de la dernière session de l'Assemblée de Corse, l'hémicycle a en effet adopté la déclaration d'intentions communes rédigée le 14 mars dernier, dans les locaux de la Collectivité Territoriale de Corse. Un texte qui prévoit notamment une coopération accrue entre les deux territoires en matière de transports, d'environnement, de promotion de l'activité touristique, d'énergie, d'urbanisme et de planification territoriale, d'éducation, d'artisanat, de commerce ou encore d'agriculture. ■ **MP**

TROIS QUESTIONS À ...



Photo AF

MARIE-ANTOINETTE BRUNI

Syndicaliste CFDT

Au terme d'une réunion extraordinaire du conseil de surveillance, un protocole d'accord a été trouvé à l'hôpital de la Miséricorde.

En quoi consiste l'accord ?

L'accord consiste à valider un financement de 10 millions d'euros immédiatement qui sera suivi à la fin du mois de juin de 5 millions d'euros supplémentaires. Par la suite, un groupe de travail va être mis en place sous l'égide du président du conseil de surveillance, ainsi que de tous les directeurs, et notamment du nouveau directeur de l'établissement qui arrivera au début du mois de mai. Ceci pour travailler sur les problèmes de financement et de voir exactement à quel montant se situe la dette. À ce moment-là une autre enveloppe sera alors allouée.

De l'argent est donc débloqué immédiatement. Pourquoi a-t-il fallu une grève pour en arriver là ?

Le simple fait de poser cette question démontre que cela n'est effectivement pas normal. Ce n'est pas normal dans la mesure où l'État doit financer les établissements publics. À partir de ce constat là, je trouve que monsieur Coiplet, dans ce conflit en tout cas, a été absent. Non seulement il a été absent mais en plus il n'a pas été à l'écoute. Nous n'avons pas besoin de ce conflit, justement, pour que nos fournisseurs puissent être payés, pour que nous soyons approvisionnés en médicaments et en pharmacie. Il faut savoir que la dette de pharmacie à elle seule s'élève à 13 M€.


Cet argent permet de temporiser quelques mois. Sur le fond, rien n'est réglé ?

Sur le fond, nous ne pouvons pas dire que rien n'est réglé puisque nous allons avoir des commissions en interne qui vont travailler sérieusement sur la problématique financière. Mais c'est vrai que le compte n'y est pas. Lorsque nous avons 20 millions d'euros de dettes fournisseurs et que nous arrachons 15 millions d'euros, cela n'est pas normal. Le déficit continuera à se creuser si la communauté hospitalière ne se met pas autour de la table pour travailler tous ensemble sur les modes de financement. Il faut aussi prendre en compte le contexte et l'insularité. Des perfusions, nous n'en voulons plus. ■

Propos recueillis par AF

RÉGIS DEBRAY

Le capitalisme, notre fondamentalisme

A close-up photograph of Régis Debray, an older man with grey hair, wearing a blue shirt and a grey suit jacket. He is speaking into a microphone and gesturing with his right hand, pointing upwards with his index finger. The background is blurred, suggesting an indoor setting like a conference room or lecture hall.

Régis Debray était en Corse les 12 et 13 avril, en compagnie de Plantu. À Corte, il a animé une conférence grand public, sur le sens des frontières géographiques et historiques. Il s'est ensuite rendu à l'Alb'Oru de Bastia où, en prélude au festival Histoires en mai, il avait choisi de répondre aux questions de la salle relatives à son dernier ouvrage Madame H. C'est là que nous l'avons rencontré.

Vous avez dit qu'une nation se devait d'avoir une histoire écrite. Quid de la Corse, alors ?

Je dis qu'avoir une épopée nationale, ça facilite. Vous me direz qu'une telle épopée, ça se fabrique aussi, mais si on a un document par devers soi, c'est pas mal. C'est tout ce que je dis. Pour faire rêver les gens, il faut leur raconter une histoire et si celle-ci peut être transmise de générations en générations, si elle est consignée quelque part c'est tout. Je constate qu'on dit que les peuples qui n'ont pas d'écriture n'ont pas d'histoire. C'est du moins ce que les ethnologues disent. Les jeunes nations doivent bien commencer à un moment donné.

Vous avez évoqué l'extrémisme et l'ignorance. On parle beaucoup d'extrémisme religieux, moins de l'extrémisme économique, comme le capitalisme extrême qu'on ne vilipende pas. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce dernier ?

C'est notre fondamentalisme à nous. Nous sommes toujours plus lucides sur celui de l'autre rive. Les deux ne sont pas sans relation puisqu'on peut dire que c'est notre vision purement économique du monde qui a engendré un tel vide symbolique, un tel vide de valeurs. Et ce vide est rempli par des fanatiques. Mais nous avons notre fanatisme aussi.

Que faudrait-il pour combattre tous les fanatismes? L'éducation est-elle la voie royale ou y en a-t-il d'autres comme la spiritualité ?

Évidemment, on ne détruit que ce que l'on remplace et l'idéologie communiste ou socialiste n'a pas été remplacée, donc ça fait appel d'air. Cela dit, on n'invente pas une religion séculière de but en blanc par décret. Ça n'est pas une question de volonté. Les grandes mythologies séculières ont une formation lente et ne répondent pas à un décret administratif ou à un article de journal. Donc qu'est ce qui va combler le vide? Il est encore tôt pour le savoir, mais ce qu'il y a de certains c'est que le vide est mis à profit par des trafiquants du salut.

Selon vous, quel impact a l'État Islamique sur la vie des occidentaux ? Est-ce une vengeance liée à la colonisation, une guerre de religion ou une guerre économique ?

L'État Islamique est d'abord la fabrication des États-Unis d'Amérique, mais ils ont de la chance d'être très loin, donc ils ne paient pas les pots cassés. C'est tout de même eux qui ont cassé les fondations d'où est sorti l'EI. C'est à dire, que c'est Washington qui a semé le chaos en détruisant tous les États semi séculiers ou laïques. Disons qu'ils ont fait un Frankenstein et c'est en Europe qu'elle sévit, contre les Européens et pas contre eux. Et je trouve ça un peu injuste. Ensuite, il n'est jamais mauvais d'avoir un ennemi, puisqu'on se pose en s'opposant. Avoir un ennemi particulièrement affreux est une aide donnée à la cohésion morale et mentale. Enfin, la guerre contre le terrorisme n'est évidemment pas gagnable, puisque c'est une guerre infinie où l'adversaire a le choix du lieu et du moment et l'écrasement ou la victoire sur l'EI se monnaiera bien sûr par un éparpillement général du terrorisme. Donc, c'est une affaire qui va durer longtemps.

On parle de vide et celui-ci est, en quelque sorte, actuellement comblé par un nouveau mode d'occupation de l'espace public avec le mouvement « Nuit debout ». Que pensez vous de cette nouvelle forme de contestation ?

Ce mouvement est très sympathique, mais s'il ne se discipline pas, s'il ne s'impose pas un cadre programmatique et une certaine morale dans la conduite, il ne peut que se décomposer à terme. Et ce serait bien dommage, parce qu'on en a besoin.

Faites-vous un parallèle entre « Nuit debout » et ce qui s'est passé en mai 68 ?

Je ne suis pas compétent la-dessus, je n'étais pas là à cette époque. Mai 68 a été une contre-révolution tout de même, donc j'espère que ça ne sera pas le cas avec ce mouvement. Car c'est tout de même mai 1968 qui a ouvert les portes de l'individualisme, du fric et du libéralisme. C'est cette période qui a légitimé et précipité l'importation de l'Amérique en France. J'espère qu'ils ne vont pas faire pareil !

Pour revenir au fait religieux, vous avez cité Manuel Valls qui intervient en donnant sa vision de la religion. En fin de compte, vous dites vous aussi, d'une certaine manière, que pour parler de religion il faut l'expérimenter.

Il faut l'expérimenter ? Non, il faut la connaître. On n'a pas besoin de la vivre. Parce qu'alors là, pour connaître la loi de la gravité, il faudrait se jeter par la fenêtre afin de vérifier que ça marche. Vous ne pouvez pas soigner les fous si vous n'êtes pas fou vous même ? Ça mène loin ce principe. Vous dites que pour comprendre les choses il faut les expérimenter, mais ça n'est pas comme ça que fonctionne la connaissance, me semble-t-il ? Pour la vivre sans doute, mais pour la connaître, il y a d'autres façons. On peut parfaitement étudier la genèse du christianisme sur les trois premiers siècles sans être chrétien... c'est même préférable. ■ *Propos recueillis par Michel MAESTRACCI*

REPÈRES



Né en 1940 à Paris, entré en 1960 à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, Régis Debray devient agrégé de philosophie en 1965, année durant laquelle il part à Cuba. Puis il suit Che Guevara en Bolivie où il est arrêté en 1967 par les forces gouvernementales. Condamné à mort, sa peine est commuée à 30 ans d'incarcération. Libéré en 1971, il s'installe au Chili. Il revient en France en 1973. En 1977, il obtient le prix Femina pour son roman *La neige brûle*. De 1981 à 1985, il est chargé de mission pour les relations internationales auprès de François Mitterand, alors Président de la République. En 1985, il devient maître des Requêtes le Conseil d'Etat. Mis en disponibilité sans traitement en 1988, il démissionne de cette fonction en 1992. En 1993, il soutient une thèse de doctorat : *Vie et mort de l'image. Une histoire du regard en Occident*. En 1996, il obtient le prix Novembre -devenu depuis le prix Décembre- pour son récit *Loués soient nos seigneurs, sous-titré Une éducation politique*, et il fonde les Cahiers de Médiologie. Le terme de médiologie est apparu pour la première fois dans son ouvrage *Le pouvoir intellectuel en France*, publié en 1979. La médiologie vise à « élucider les mystères et paradoxes de la transmission culturelle [...] comprendre comment une rupture dans nos méthodes de transmission et de transport suscite une mutation dans les mentalités et les comportements et, à l'inverse, comment une tradition culturelle suscite, assimile ou modifie une innovation technique ». Président de l'Institut européen en sciences des religions de 2002 en 2004, Régis Debray a créé en 2005 la revue *Médium*, transmettre pour innover. Elu membre de l'Académie Goncourt en 2011, il en a démissionné en 2015.

Savoir + : regisdebray.com

« Les USA ont fait un Frankenstein et c'est en Europe qu'il sévit »

Pour tous les âges...

En ouverture de la dernière session de l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni a annoncé vouloir mettre sur pied une Assemblée des jeunes majeurs, dès la rentrée de septembre. Un rapport instituant une commission ad hoc relative à la compensation de l'insularité pour les retraités corses a également été adopté à l'unanimité.



UNE TRIBUNE POUR LA JEUNESSE

Le président de l'assemblée a choisi de centrer son discours d'ouverture sur cette jeunesse bien souvent laissée de côté lorsqu'il s'agit de construire les politiques de demain. Jean-Guy Talamoni a pour sa part affirmé haut et fort sa volonté de donner « véritablement les moyens à la jeunesse de contribuer à la construction de ce pays ».

« Les élus n'ont de considération pour la jeunesse uniquement sur des sujets qui la concernent immédiatement et directement, a-t-il en effet déploré tout en poursuivant, il me semble primordial de les inviter à réfléchir également aux questions d'emploi, d'insertion sociale, d'inégalités socio-économiques... bref, de réfléchir à tout ce qui fera leur quotidien demain ».

Partant de cet état de fait, le président de l'Assemblée de Corse a annoncé vouloir mettre sur pied « un lieu où la jeunesse puisse avoir ses représentants et exprimer ses aspirations et ses souhaits pour l'avenir ». Somme toute une Assemblée de Corse de la jeunesse, où de jeunes majeurs âgés de 18 à 25 ans, feraient office de conseillers territoriaux.

Le projet, qui devrait être présenté dans le détail dans les semaines à venir, pourrait être mis en œuvre dès la rentrée de septembre. Et devenir une véritable tribune qui permettrait à la jeunesse de s'exprimer et de voir son avis pleinement considéré.

« un lieu où la jeunesse puisse avoir ses représentants »

« La moitié de nos retraités vit sous le seuil de pauvreté »

COMPENSER LES SURCÔÛTS DE L'INSULARITÉ POUR LES RETRAITÉS

Jean-Guy Talamoni était aussi sur le front des retraités. En effet, après avoir reçu quelques jours auparavant les représentants des unions syndicales et associations de retraités de Corse, le président de l'Assemblée de Corse a porté leur voix devant l'hémicycle. « La Corse compte 75 000 retraités dont 50 % ne perçoivent que 800 € par mois et 25 % sont à moins de 800 €. Il faut rappeler qu'en France un individu est considéré comme pauvre quand ses revenus mensuels sont inférieurs à 983 € mensuels. La moitié de nos retraités vit donc sous le seuil de pauvreté », a-t-il exposé, mettant en exergue la précarité grandissante qui court chez les retraités de l'île.

Dans cette même veine, il a insisté sur les surcoûts que l'insularité occasionne dans les déplacements - tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'île - qui deviennent de facto insupportables pour la plupart des retraités. « Ne pas pouvoir se déplacer, c'est ne pas pouvoir se soigner, avoir de vie sociale, être autonome, accéder aux services publics », a ainsi déploré Jean-Guy Talamoni.

S'il consent à souligner que des efforts ont déjà été faits sur les prix des transports, il note que ceux-ci s'avèrent toujours insuffisants. C'est pourquoi, afin de parvenir « à obtenir de réelles avancées tant sur l'attribution de l'allocation compensatoire d'insularité aux retraités, que sur la problématique du coût des transports », il a proposé la création d'une commission ad hoc, chargée d'étudier la compensation de l'insularité.

Le rapport ayant été adopté dans une belle unanimité, la commission sera prochainement mise en place et procédera à un état des lieux afin d'identifier les mesures adaptées.

Elle rendra un rapport à l'Assemblée d'ici la fin du semestre. ■
Manon PERELLI



La rétractation dans les délais

Que vous achetiez un produit en magasin, contractiez un abonnement ou souscriviez une prestation de service, votre accord vous contraint à respecter les termes du contrat. Mais parce que l'erreur est humaine, surtout face à un commercial très convaincant, la loi vous octroie dans certains cas un délai de réflexion.

À CHAQUE CAS SON DÉLAI

Dans le détail, ce droit peut prendre deux formes. Un « délai d'acceptation » peut être accordé à la suite d'une offre non encore signée et payée. Lorsqu'une banque ou une société de crédit vous envoie une offre de prêt immobilier, vous devez ainsi attendre dix jours à compter de sa réception pour l'accepter. Depuis la loi Hamon du 17 mars 2014, le consommateur dispose également d'un délai d'acceptation à la suite d'un démarchage téléphonique puisque seul un accord écrit l'engage, et non plus seulement un accord oral. De même, n'importe quel devis est non contraignant pour son destinataire. En revanche, le tarif indiqué n'engage le professionnel que pendant une durée limitée.

Il existe par ailleurs un « délai de rétractation » qui s'applique à certains contrats une fois ceux-ci signés et permet de se désengager sans subir de pénalité financière. Variable selon les cas, il est par

exemple de 30 jours pour une assurance vie et de 14 jours pour un crédit à la consommation ou une vente à distance...

GARE AU CALCUL

Malgré ces dispositions de protection du consommateur, il n'est pas conseillé d'attendre la dernière minute pour se décider (a fortiori dans le cas d'une rétractation) dans la mesure où le calcul du délai peut révéler de mauvaises surprises.

Dans certains domaines comme le démarchage et les crédits à la consommation, la durée est en effet comptée en jours calendaires, sans distinction entre les jours ouvrables et les jours ouvrés. Autrement dit, si le délai s'achève un dimanche, il sera trop tard pour agir le lundi suivant. À l'inverse, d'autres cas (enseignement à distance, contrats de produit de vacances à long terme...) prévoient une prorogation jusqu'au jour ouvrable qui suit l'échéance, à savoir le lundi dans notre exemple. ■

Soignez votre clause bénéficiaire



Plus de 4,6 milliards d'euros seraient actuellement conservés par les assureurs, faute d'avoir pu trouver à qui ils revenaient.

Pour éviter ce gâchis, c'est dès la rédaction du contrat qu'il faut être méticuleux !

L'assurance-vie compte aujourd'hui parmi les placements les plus plébiscités par les Français. C'est après tout un bon moyen de mettre de l'argent de côté en vue d'un grand projet ou encore de transmettre au moment de sa mort un joli pactole à la personne de son choix, le tout avec une fiscalité avantageuse. Sauf que l'argent épargné ne parvient pas toujours à son destinataire ! D'après les estimations de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution [ACPR], ce sont plus de 4,6 milliards d'euros de contrats « en déshérence » – autrement dit ni réglés ni réclamés après le décès de leur titulaire – qui attendraient sagement dans les coffres des compagnies d'assurances.

LES VICTIMES DU SECRET

Mais comment un tel trésor a-t-il pu être oublié ? Pour se garder la possibilité de changer d'avis plus tard, de nombreux souscripteurs préfèrent ne pas révéler l'existence de leur contrat d'assurance-vie à leur bénéficiaire. Faute d'être au courant, les personnes désignées ne peuvent donc pas faire valoir leurs droits.

En principe, il suffit cependant à l'assureur de se reporter à la « clause bénéficiaire » du contrat pour y trouver leur identité et leur annoncer la bonne nouvelle. C'est toutefois sans compter sur les imprécisions initiales de rédaction et les changements survenus dans la vie de chacun. Que comprendre par exemple lorsque la clause bénéficiaire ne mentionne que « mon enfant », alors qu'ils sont trois au moment du décès du souscripteur ? Pire, l'appellation « mon époux » désigne-t-elle le premier ou le second mari ? Et que faire si le bénéficiaire de l'assurance-vie est décédé avant le titulaire du contrat ?

UNE RÉDACTION RIGOREUSE

Pour éviter tout souci ultérieur, les assureurs proposent généralement une clause bénéficiaire pré-rédigée du type : « Mon conjoint non séparé de corps, à défaut mes enfants, nés ou à naître, vivants ou représentés, par parts égales. À défaut mes héritiers ».

Vous pouvez cependant rédiger librement cette partie. Mais attention à peser chaque mot ! Sachez que si vous désignez sans les nommer votre conjoint et vos enfants, c'est la situation familiale au moment de votre décès qui sera prise en compte pour verser ce capital. La simple mention « mon conjoint » fera donc référence à

la personne qui partage votre vie au jour de votre mort, y compris en cas de remariage après la souscription du contrat. Vous pouvez sinon choisir de désigner nommément le bénéficiaire, mais à vos risques et périls ! Si vous oubliez l'existence de cette clause, vous pourriez ainsi bien léguer, malgré vous, une somme importante à une personne avec laquelle vous n'entreteniez plus aucune relation ! Pensez enfin à toujours préciser « à défaut mes héritiers », au cas où le principal intéressé serait décédé entre-temps.

Dans tous les cas, plus vous donnerez de précisions sur votre bénéficiaire, plus l'assureur aura de facilité à le retrouver le moment venu. Outre son adresse, des détails comme la date et le lieu de naissance, de même que le nom de jeune fille le cas échéant, sont particulièrement utiles. En cas de changement de situation – la vôtre ou la sienne – n'oubliez pas non plus d'actualiser cette clause !

En dépit d'un goût prononcé pour les secrets de famille, mettre au moins un proche dans la confidence ou en faire mention dans un testament déposé chez le notaire simplifiera grandement les choses plus tard. En complément, de nouveaux sites internet comme Retrouvermonassurancevie.fr permettent enfin de renseigner et d'actualiser les coordonnées de vos bénéficiaires d'assurance-vie. ■

À noter : toute personne peut adresser une demande à l'Association pour la gestion des informations sur le risque en assurance (Agira) afin de savoir si elle est bénéficiaire d'une assurance-vie. Cet organisme transmet alors la demande à l'ensemble des assureurs.

UNE LÉGISLATION RENFORCÉE

Si les assureurs avaient déjà l'obligation de rechercher les bénéficiaires de contrats en déshérence, la loi Eckert du 13 juin 2014 a renforcé la législation par diverses mesures :

- interdiction de facturer cette enquête aux bénéficiaires,
- création au 1er janvier 2016 du fichier Ficovie alimenté par les assureurs et consulté obligatoirement par les notaires chargés des successions,
- information annuelle des assurés concernant la valeur de leur contrat, quel que soit son montant,
- transmission des capitaux en déshérence à la Caisse des dépôts et consignations dix ans après le décès. Les bénéficiaires auront alors vingt ans pour se faire connaître avant que l'argent ne revienne à l'État.

24

Les chiffres de la semaine

...voix pour (celles de la majorité régionale) l'adoption du budget primitif de la CTC
 ...abstentions (Le Rassemblement, Prima a Corsica, Front National) lors de ce vote.
 ...mises en examen le même jour dans l'affaire des gîtes ruraux de Haute-Corse.

128,5 M€

Les chiffres de la semaine

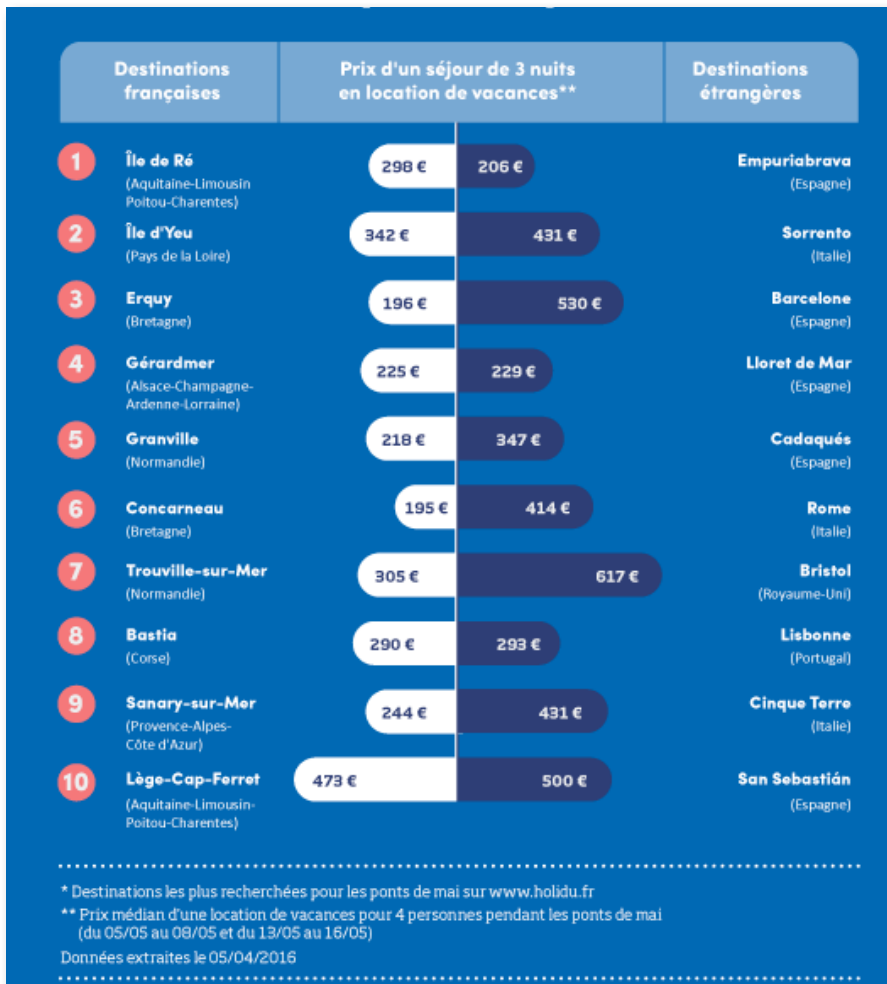
d'emprunt inscrits au budget primitif 2016 de la CTC, contre 158,5 M€ initialement prévus. Les 30 M€ retirés seront inscrits au budget supplémentaire.

104 M€

Les chiffres de la semaine

d'aide octroyés à la CTC pour le règlement des emprunts toxiques contractés sous les précédentes mandatures. C'est ce qu'a annoncé Jean-Michel Baylet le 19 avril.

TOP 10 DES DESTINATIONS POUR LES PONTS DE MAI



Infographie www.holidu.fr

Italie, politique et pétrole

Le 17 avril, la faible participation (31,2%) au référendum abrogatif sur la poursuite ou non de forages pétroliers. n'a pas permis d'obtenir le quorum de voix nécessaire à la validation des résultats, soit 85,8% pour l'arrêt des forages. Victoire pour Renzi, qui avait personnellement appelé à l'abstention, au mépris de ses obligations de Président du Conseil. Victoire aussi pour les pétroliers qui prônaient le statu quo au nom de la préservation des emplois. Parmi eux, Total, impliqué dans un scandale qui a obligé Federica Guidi, la ministre du développement économique à démissionner le 31 mars.

Une victoire qui dès la soirée du 17 a pris des allures de mauvais présage avec la rupture d'un pipe-line de brut près de Gênes, entraînant une marée noire dans le fleuve Polcevera et à son embouchure.

ÇA PLANE

Télé Paese, en HD depuis le 5 avril, a fait également son arrivée sur Bastia et le Grand Bastia. La télévision locale corse y est désormais diffusée via Numéricable-SFR, sur le canal 95.

ÇA FLOTTE

Gros coup de flou général au Conseil départemental de Corse-du-Sud réuni en session le 18 avril. Les conseillers départementaux ont exprimé leur inquiétude et leur agacement quant à leur manque de visibilité s'agissant de la création de la collectivité unique. Comme une impression de naviguer à vue, voire d'être menés en bateau.

ÇA PLONGE

L'organisation du Rallye de Balagne compromise en raison notamment de difficultés financières. La Scuderia balanina, organisatrice de l'événement a lancé un appel au public pour tenter de trouver des solutions. Une réunion est prévue le 23 avril, 19h au stade Jacques Ambroggi à L'Île-Rousse.

IL FALLAIT LE DIRE

« Moi je pense à la Corse! »

affirmait **Paul Giacobbi** au micro d'Alta Frequenza le 14 avril à propos de la première mouture du budget primitif 2016 de la CTC. Soit. Mais quelle Corse? Celle qui a besoin d'un tigre dans le moteur? Ou celle qui, selon la Chambre régionale des comptes, a vu les dépenses de carburant de certains employés territoriaux passer de 60115€ en 2009 à 457606€ en 2013?

« Porter à nouveau le maillot de l'équipe de France serait pour moi une grande fierté. Ce serait également le moyen pour moi de redorer mon blouson, car je sais que j'ai fait des erreurs »

déclarait **Franck Ribery** le 17 avril sur FootballFrance. À défaut d'avoir un blason, le joueur de foot semble avoir le même tailleur que François Hollande...

DOCUMENTAIRE

D'ombre de lumière

Mighele Raffaelli a orchestré l'espace des plus grandes scènes d'Europe. Présenté en avant-première le 14 avril à l'Espace Diamant d'Ajaccio, le documentaire Mighele Raffaelli, le joli temps de l'engagement retrace sa carrière internationale de scénographe.



Les applaudissements nourris à la fin de la projection s'adressaient aussi bien aux auteurs du documentaire qu'à celui qui en était le sujet. Il n'était pourtant pas venu moissonner les vivats, Mighele Raffaelli. Pas son genre. Il n'était pas non plus là par curiosité. Ce documentaire, il l'avait déjà vu, au calme, dans sa maison, près de cette vigne qui pousse trop lentement à son gré. Et sa présence dans la salle, derrière un pilier, presque en mode «faites comme si je n'étais pas là», tenait sans doute plus au fait que, quoiqu'éprouvé par un AVC qui l'a contraint au fauteuil roulant, Mighele Raffaelli reste tel qu'en lui-même. Peu enclin aux ronds-de-jambe, doté d'un beau franc-parler mais plus encore de cette élégance qu'on n'acquiert pas en boutique. Celle du cœur. Qui implique notamment de témoigner de la considération au travail d'autrui et de se prêter jusqu'au bout à une entreprise collective. Tout comme il leur avait ouvert sa porte et ses archives, sans réserve, il a donc accompagné producteur, auteur, réalisateur et membres de l'équipe de tournage pour cette projection-test en public, à l'Espace Diamant.

Tout a commencé en 2002, avec une exposition du Musée Fesch consacrée aux toiles et aux dessins de travail (décors, costumes,

mis en scène) de Mighele Raffaelli, montrant comment il perpétuait l'esprit du Seicento où peinture et scénographie s'enrichissaient mutuellement. Jean-Jacques Torre réalise un sujet sur l'événement pour France 3 Corse et, devant la richesse de la matière, juge dommage de s'en tenir là. Pourquoi ne pas faire un documentaire? propose-t-il à l'artiste. Et, se souvient-il «il me répondit, puisque c'était toujours en langue corse que nous communiquions: *aspetta ch'e fessi u me prossimu spitaculu! attendons mon prochain spectacle!*». Le temps passe, l'idée reste dans les limbes... pour mieux resurgir en 2013. Entre-temps, Jean-Jacques Torre a créé la société de production Intervista Prod. Il contacte Marie-Joseph Arrighi-Landini, journaliste et auteur, qui a interviewé Mighele Raffaelli à plusieurs reprises. Elle l'a rencontré en 1988, alors qu'elle préparait un doctorat d'ethno-esthétique à la Sorbonne. «*Au sommet de sa gloire, il était rentré en Corse et venait d'y écrire une pièce, Fluctuat ou La ballade clandestine que sa troupe jouait à Paris, au Théâtre du Lierre. Au cœur de la pièce, un vocero était interprété et je travaillais sur le rite funéraire corse... Il ne me connaissait pas, il avait alors 59 ou 60 ans, âge qui me semblait trop honorable pour qu'il se soucie d'une étudiante de 22 ans, et était en pleine période de*

CHANA
M. CELESTIN
SPERAL PAN

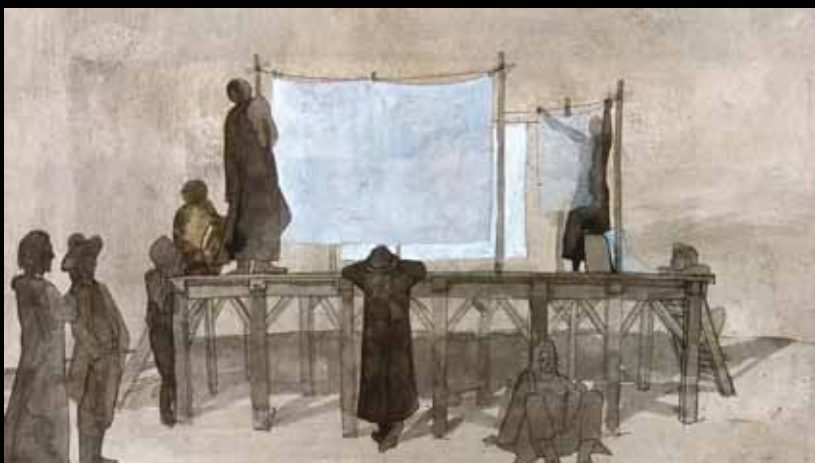


Photo production

Mighela Raffaelli, le joli temps de l'engagement.
 Avec Antonia Buresi et Christian Ruspini. Musique originale de Pierre Gambini. Coproduction Intervista Prod / Mécanos Productions / FranceTélévisions.
 Avec le concours du CNC, de la Procirep et de l'Angoa, et le soutien de la CTC. Première diffusion le 22 avril à 20h50 sur France 3 Corse Via Stella, rediffusions le 26 avril à 15 h 05 et le 3 mai à 9h40.

représentations. Pourtant, il m'a ouvert le théâtre, m'a donné accès à tous ses documents de travail. Je croyais rencontrer un homme pressé, j'ai rencontré un homme tranquille, qui fait confiance aux jeunes car il est de ceux qui n'oublie pas qu'un jour, on lui a aussi fait confiance. Lorsque Jean-Jacques m'a demandé d'entamer une réflexion sur un documentaire qui lui serait consacré, j'ai bien évidemment accepté avec enthousiasme». Séduit aussi, le réalisateur Charles Dubois, qui, s'il ne connaissait Raffaelli «*que de nom, et de réputation!*» se passionne pour le monde théâtral depuis ses 16 ans et compte parmi ses plus belles émotions celles ressenties devant les spectacles de Vitez ou Lavelli. Même engouement chez les jeunes membres de l'équipe de tournage dont, souligne Marie-Joseph Arrighi-Landini, «*beaucoup connaissaient déjà le travail de Mighela et en étaient fans.*»

Le documentaire est axé sur le parcours de scénographe de Raffaelli. Et parce que cet aspect de sa carrière est celui qui a eu le plus grand retentissement au plan international et parce qu'il permet de faire un lien avec ses autres facettes : peinture, musique, écriture. L'inconvénient était en revanche la rareté des archives audio-visuelles s'y rattachant directement. Si on interviewe souvent

auteur, metteur en scène ou comédiens à l'occasion d'une création théâtrale, il est rare qu'on mette en avant le scénographe. L'un des mérites du documentaire est d'ailleurs de rappeler l'importance de son travail d'«*orchestration de l'espace*», au service d'une œuvre et de ses interprètes. Le propos se construit autour de témoignages*, de l'intervention de deux jeunes comédiens, d'extraits de spectacles scénographiés par Raffaelli, de ses dessins... et de ses commentaires volontiers teintés d'humour. On y croise aussi les fantômes de Jean-Marie-Serreau, Antoine Vitez, Sophocle, Brecht. Car au delà du portrait, Marie-Joseph Arrighi-Landini et Charles Dubois retracent ce «*joli temps de l'engagement*» en faveur d'un théâtre qui ne serait pas élitiste, mais selon l'expression de Vitez «*élitaire, pour tous*». ■ Elisabeth MILLELIRI

*Mighela Cesari, sa complice dans la vie comme à la scène;
 Jack Lang qui, en 1971 alors qu'il était directeur du Théâtre national de Chaillot l'avait sollicité pour collaborer à la conception architecturale de la nouvelle salle du Trocadéro;
 le metteur en scène de théâtre et d'opéra Jorge Lavelli avec lequel il a collaboré à maintes reprises; Richard Peduzzi, scénographe;
 Jean-Marc-Olivesi, ancien conservateur du Musée Fesch; Dumenicantone Geronimi, auteur



Le GFCA au bout du suspens

Dans quelle division jouera le GFCA la saison prochaine ? À quatre journées de la fin de l'exercice actuel, l'inconnue demeure. Avec une seule victoire lors du cycle retour, le club est actuellement en position de relégable. Mais du fait des difficultés rencontrées par Reims, il garde toutes ses chances

La fin de saison approche à grands pas. Si les deux autres clubs professionnels que sont le SC Bastia et l'AC Ajaccio ont quasiment acquis le maintien dans leur division respective, il n'en va pas de même pour le GFCA. À vrai dire, tous les projecteurs et tous les regards sont désormais tournés vers Mezzavia. À mi-parcours, les rouges et bleus étaient pourtant confortablement installés dans le milieu de tableau, avec un matelas de sécurité non négligeable sur les équipes en difficulté. Début 2016, on commençait même à se demander si les joueurs de Thierry Laurey n'avaient pas une carte à jouer dans la première moitié de tableau. C'est à ce moment-là que la machine s'est emballée, jusqu'à se dérégler complètement. Puis, le Gazélec a enchaîné les tuiles. Les blessés se sont succédé, tout comme les contre-performances inattendues. Aujourd'hui, les défaites à domicile contre Montpellier et surtout Troyes pèsent lourd dans la balance. On regrette aussi les points lâchés contre Guingamp, Reims et surtout Toulouse, dans les arrêts de jeu. Mais est-il utile de remuer le couteau dans la plaie ? Certes, en ne parvenant pas à concrétiser ces nombreuses occasions, le Gazélec s'est placé dans une situation inconfortable. Mais il n'est pas encore temps de faire le bilan de cette première saison en Ligue 1.

UN CHAMPIONNAT À TROIS DANS LEQUEL RIEN N'EST PERDU

À quelques jours du derby contre le SC Bastia, les Ajacciens ont encore bien plus que leurs yeux pour pleurer. Il reste l'espoir ! Car malgré l'enchaînement des revers (un point sur les quatre derniers matches), les Diables Rouges sont toujours dans la course. Cela, le GFCA le doit surtout au Stade de Reims qui connaît également une fin de saison compliquée. Battus à Troyes (2-1), les Rémois ont laissé passer une chance de se mettre quasiment à l'abri dans ce championnat. Avec deux points de retard sur Reims, le GFCA a encore toutes ses chances de maintien. Mais pour parvenir à la barre des 40 points (au moins), il faudra renouer avec la victoire. Pour repasser devant Reims bien sûr, mais aussi pour empêcher les Toulou-

sains, revenus d'outre-tombe, de coiffer tout le monde au poteau. Montpellier et Guingamp ayant consenti les efforts nécessaires pour sortir la tête de l'eau, c'est bel et bien un championnat à trois qui dessine à présent, dans cette dernière ligne droite.

QUI A LE MEILLEUR CALENDRIER ?

Pour déterminer qui de Toulouse, Reims ou le Gazélec a le plus de chances de s'en sortir, il faut regarder les dynamiques respectives des clubs, les tendances des uns et des autres, mais aussi les calendriers de chacun. Dans ce registre, force est de reconnaître que le Stade Toulousain semble avoir une longueur d'avance. «*Condamné*» voici quelques semaines, puis revigoré par l'arrivée de Pascal Dupraz au poste d'entraîneur, le Téfécé termine cette saison en boulet de canon. Revenus à un petit point du Gaz, les Toulousains semblent avoir également le calendrier le moins compliqué (réception de Lyon et Troyes, et déplacement à Saint-Etienne et Angers). Les Rémois eux, devront en découdre avec Nice et Marseille à l'extérieur, et Montpellier et Lyon à domicile. Des échéances qui s'annoncent compliquées. Mais c'est peut-être le Gazélec qui est le plus en danger. Il recevra Bastia et le Paris Saint-Germain, et se déplacera à Lyon et à Lorient. La difficulté des échéances semble équivalente entre Reims et Ajaccio. Mais les Rémois ont l'avantage de deux points au classement. Le calendrier semble plus favorable pour Toulouse. Mais le TFC est derrière le Gazélec. Difficile dans ces conditions de tirer des plans sur la comète et d'imaginer tel ou tel scénario. Même s'il semble acquis que deux de ces trois équipes ne pourront pas échapper au couperet annoncé, bien malin est celui qui pourra donner ce tiercé dans l'ordre. Ce qui est sûr, c'est que le GFCA doit renouer avec la victoire très rapidement et atteindre le cap des 40 points (soit deux victoires) pour espérer se tirer de ce mauvais pas. Assurément, il en a les moyens. Le simple fait d'être toujours dans la course si près du but est en la preuve. ■

Frédéric BERTOCCHINI



SPORT

LE PARCOURS DU CŒUR BATTANT

La parcours de santé de Vescovatu, inauguré en février dernier, a-t-il fait des adeptes ? Réponse en témoignages. Et en images !

Le sport avec un grand S... c'est ainsi qu'à Vescovatu les élus locaux se plaisent à définir leur politique de développement en faveur du sport tout azimut. Les efforts consentis en ce sens sous « l'ère François-Xavier Marchioni » puis par son successeur Benoit Bruzi, sont éloquentes en termes de concrétisations. Le stade Jean Filippi a connu un vrai lifting : tribune couverte, buvette moderne, boutique, pelouse synthétique, éclairage... Même attention accordée à la salle des sports Charles-Orlanducci, assidûment fréquentée durant toute l'année, qui a reçu une extension dédiée aux sports de combats. Bientôt, il s'agira de lui donner un coup de jeune. On parle notamment de l'équiper d'un parquet, ce qui en ferait la première salle en Haute-Corse à être dotée d'un tel équipement haut de gamme. Tous les voyants sont au vert pour ce projet. Au village, un city stade fait le bonheur des jeunes. À Vescovatu, on peut donc s'adonner au foot, au basket, au krav maga, au badminton... Et, depuis février, dans le prolongement du stade de football et de la halle des sports, un parcours de santé vient compléter le plateau sportif. Une réalisation en tous points remarquable. Adapté à la course, la marche ou la promenade, ce parcours ombragé est aménagé d'appareils de musculation mécaniques et d'un château de jeux pour enfants. Lors de son ouverture officielle, de nombreux Casinçais ont bénéficié d'une journée « découverte » sous la conduite des animateurs du club de krav maga. Cette animation entièrement gratuite devrait se répéter en partenariat avec le club cher à Vincent Renoux, afin d'amener un maximum de personnes à la pratique du sport.

Le maire, Benoît Bruzi, n'est pas peu fier de cette réalisation. « Nous avons voulu en faire un lieu de rencontre intergénérationnel. À chacun son rythme et ses motivations. Depuis son ouverture, 50 à 80 personnes de tous âges s'y rendent chaque jour. C'est une grande réussite, d'autant que les gens qui fréquentent le site viennent de tout le territoire, bien au delà de Vescovatu : de la Casinca toute entière et même de la Costa Verde voire du grand Bastia. » Le parcours est ouvert tous les jours de 7h30 à 22h30 et éclairé. Pour Xavier, 38 ans, c'est l'occasion du jogging quasi quotidien : « je viens y courir aussi souvent que je peux. Ses horaires d'ouverture, très larges, permettent d'adapter mon hobby à mes heures de travail ». Marie, 40 ans, y fait du sport avec sa fille : « L'endroit est sécurisé, et on y croise des gens toute heure. C'est un peu un carrefour des générations où on peut faire du sport, chacun à son niveau, en toute quié-

tude ». Pour d'autres c'est la marche, ou la sortie avec les enfants qui s'amuse au grand air. Et puis il y a ceux qui découvrent avec étonnement, comme ce père de famille de Furiani, venu participer avec ses enfants au rassemblement de mini basket, et qui a profité d'une pause pour découvrir le lieu : « Une très belle réussite, bravo à l'équipe municipale. Les Casinçais ont de la chance d'avoir une telle structure à leur disposition ». C'est que, souligne Benoît Bruzi, la volonté municipale de « favoriser les pratiques sportives sur la commune et de donner aux clubs les moyens structurants de leur réussite, a toujours été suivie de faits concrets. ». La commune a du reste d'autres projets en la matière, comme la réalisation d'un city stade couvert et d'un boulodrome et de nouveaux aménagements du parcours de santé. « Pour combler les desiderata des plus sportifs, nous allons installer des barres de traction et modifier le parcours avec des montées pour favoriser le cardio » précise Benoît Bruzi. Une seconde nature, le sport à Vescovatu ? Ça en a tout l'air.

■ Jacques PAOLI



Photos Jacques Paoli



MUSIQUE ET SCIENCES

TICKET GAGNANT AU COLLÈGE DE BIGUGLIA

Photos Claire GIUDICI

Si M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, on peut faire des sciences – matière rébarbative pour certains – non seulement sans le savoir, mais en s’amusant. La preuve en a été donnée par les élèves de 4e B du collège Capu-Vallone de Biguglia, lauréats des Trophées scientifiques de Corse avec Emmanuelle Mariini, leur professeur de... musique! Leurs explications.

Travailler sur la science avec un professeur de musique, ça peut sembler surprenant?

Pas du tout ! Nous avons étudié le domaine de la musique, et plus précisément celui du son : propagation des ondes sonores, nuances, timbres, mais aussi risques auditifs... Nous avons réalisé des vidéos explicatives. Les sciences sont partout. Nous avons beaucoup aimé découvrir comment s’établit le lien entre plusieurs disciplines : mathématiques, physique-chimie, numérique, sciences et vie de la terre et bien évidemment la musique. Il y a bien des sciences dans la musique. La preuve !

Est-ce vous qui avez choisi les thèmes?

C’est un travail d’équipe. L’objectif était de réaliser des vidéos pour nos camarades de 6^e sur des sujets du programme. En tant qu’aînés, nous voulions leur apporter notre aide, montrer que des notions a priori complexes pouvait être intéressantes et accessibles. On les a expliquées et présentées le plus simplement possible, mais avec la rigueur d’un travail scientifique. La répartition des rôles s’est faite en fonction des aptitudes de chacun et de leur facilité à exécuter la tâche qui leur était confiée. Nous avons d’abord fait des recherches présentées sous forme d’exposés puis transposées en dialogues. Nous avons élaboré un scénario et enfin sommes passés au tournage.

Comment avez-vous fait vos recherches et vérifié les informations?

La tâche n’a pas été difficile, grâce à notre entraide, notre bonne humeur et l’aide de notre professeur mais ce travail de recherche a duré plusieurs mois. Nous avons utilisé différentes sources (livres, internet, sorties pédagogiques). Pour les vérifier, nous avons fait appel à une spécialiste du son et réalisé des expériences sous casque.

Avez-vous montré vos vidéos à d’autres classes?

Elles sont accessibles à tous et sont postées sur un site collaboratif ouvert au plus grand nombre (www.artsonore-innovation.fr). Mais nous les avons testées auprès d’élèves de 6^e de notre collège. Ils ont vraiment apprécié. Ça nous a encouragé à poursuivre.

Les sciences vous semblent-elles plus abordables, maintenant?

Il nous reste bien d’autres choses à découvrir mais grâce à ce projet, à nos exposés, certaines notions et la démarche scientifique sont plus faciles à comprendre pour nous. Les deux tiers d’entre nous veulent d’ailleurs faire des études scientifiques pour faire de la recherche en biologie, de la médecine animale, être ingénieur en mécanique, informaticien ou architecte. Puis nous comptons poursuivre notre projet dans les années à venir. ■ *Propos recueillis par Claire GIUDICI*



Selon le Centre d’études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), la Corse est la région de France qui compte le plus de 15-24 ans ayant quitté le système scolaire sans diplôme. Son directeur, Alberto Lopez, souligne que « *sortir sans diplôme du système éducatif, c’est aujourd’hui être grandement exposé au chômage et au sous-emploi en début de vie active. En période de crise, ce phénomène est encore accentué.* » Or la Corse est aussi la région où le chômage des jeunes est le plus élevé. Alors qu’on note un désintérêt des jeunes et particulièrement des filles pour les filières scientifiques, les Trophées scientifiques, sous l’égide de l’Académie de Corse et du CPIE- A Rinascita, visent à les valoriser. Notamment via la création d’un Prix de la vidéo scientifique : choisir un sujet, écrire un texte, savoir le dire, tourner, monter, etc. Au collège de Biguglia, dirigé par Anne-Marie Damiani, les élèves de 4e B, se sont montrés enthousiastes, motivés. Représentés par Chiara, Emma, Jérôme, Maëlle, Mickaël, Myriam, Nadia, Rémi et Vincent, ils ont été primés dans la catégorie collège, le 1^{er} avril, au Coscec de Corte lors d’une présentation des diverses productions. Près de 400 élèves, du primaire à la terminale étaient présents. Le jury était composé de membres de la coordination régionale de la culture scientifique technique et industrielle (CSTI), de responsables du rectorat, de l’académie et du ministère.

AJACCIO

■ LA SÉQUENCE CORSE

Jusqu'au 3 juillet. Maison Bonaparte.

☎ 04 95 21 43 89 & musees-nationaux-malmaison.fr/musee-maisonbonaparte

L'exposition retrace les circonstances, le contexte et les moments forts du tournage du *Napoléon* d'Abel Gance en Corse au printemps 1925.

■ NAPOLÉON III ET FRANCESCHINI-PIETRI

Jusqu'au 9 mai. Palais Fesch, musée des Beaux Arts.

☎ 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

Jean-Baptiste Franceschini-Pietri fut l'homme de confiance de Napoléon III. Photographies et effets personnels retracent son intimité avec la famille impériale.

■ ROSSELLA BELLUSCI: PARCOURS DE LUMIÈRE

Jusqu'au 9 mai. Palais Fesch, musée des Beaux Arts.

☎ 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

Rossella Bellusci expose ses photographies en relation directe avec un certain nombre de tableaux et sculptures issus des collections du musée.

■ CPES PRÉPA

Jusqu'au 28 mai. A Scenina.

☎ 09 63 21 93 99 & www.scenina.com

Exposition des œuvres réalisées par les élèves de la classe CPES Arts de Sartène, classe préparatoire aux grandes écoles d'art, créée en 2013.

■ OMBRES ET NOMBRES

Jusqu'au 29 avril. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Nées de l'accumulation de gestes répétés, des formes enchevêtrées, d'où émergent çà et là visages, corps ou ombres. Cette exposition de Vincent Milleliri regroupe 14 dessins grand format à l'encre sur papier

■ JOURNÉES DU FILM RUSSE

Du 22 au 24 avril. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80 & www.cinema-russe.ajaccio.com

Présentée par l'association Kalinka-Machja, une sélection de films, des grands classiques aux plus récents, qui s'écartent des clichés pour exprimer les préoccupations, les questions et les réflexions qui animent la Russie moderne.

■ RADIKAL PRO-C

Le 22 avril, 21. L'Aghja.

☎ 04 95 20 41 15 & <http://www.aghja.com>

Fondé en 2009, ce groupe de rap et hip-hop ajaccien composé de Dino et Stokad prépare son troisième album. Il est accompagné sur scène par l'école de danse Dream dancing.

■ SANS FILTRE

Le 23 avril, U Palatinu.

☎ 06 23 30 23 16 & www.palatinu.fr

Philippe Maurice, buraliste, a perdu tout filtre. Il s'est réveillé un beau matin doté (ou affligé ?) d'un irrésistible franc-parler, exprimant « brut de décoffrage » la moindre de ses pensées. Et ça fait tousser, forcément. Une comédie de et avec Laurent Baffie.



■ ÊTRE LE LOUP

Le 27 avril, 16h. A Scenina.

☎ 09 63 21 93 99 & www.scenina.com

Le loup est mort... vive le loup ! Kalle le mouton décide d'endosser son rôle et se prend au jeu. Un peu trop, même. Qui prendra le rôle du chasseur ? Un goûter-spectacle proposé par Livia Stromboni-Dacquay.

■ CONTES CHINOIS

Les 27 (18h30) et 28 (14h et 18h30) avril. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Une mise en scène de François Orsoni dans laquelle le plateau scénique devient un grand livre animé où se mêlent voix, vidéo musique et dessins réalisés en direct par l'illustrateur Chen Jiang Hong.



BASTIA

■ D'AMERICA

Jusqu'au 7 mai. Musée.

☎ 04 95 31 09 12 & www.musee-bastia.com

Exposition des planches de trois grands auteurs de bande dessinée américaine contemporaine -Charles Burns, David Petersen, Craig Thompson- invités des 23e Rencontres de la bande dessinée et de l'illustration de Bastia.

■ GASPARD PROUST

Le 22 avril, 20h30. Théâtre municipal.

☎ 04 95 34 98 00 & beta.bastia.corsica

Toujours en prise avec l'actualité, ne faisant l'impasse sur aucun événement, son nouveau one-man-show s'intitule... « *Nouveau spectacle* ». C'est peut-être pas original, mais c'est irréfutable !

■ DON GHJUVANI

Le 30 avril, 20h30. Théâtre municipal.

☎ 04 95 34 98 00 & beta.bastia.corsica

On ignore si Don Juan a existé. Mais les Don Juan existent, eux. Celui dont il est question ici a fui Bastia et ses femmes pour aller guerroyer. De retour 10 ans plus tard, il rencontre Maddalena.

BIGUGLIA

■ PHILIPPE ANTONETTI

Jusqu'au 23 avril. Espace culturel Charles Rocchi.

☎ 04 95 34 86 95 & www.espaceculturelbiguglia.com

Avec *C'era una volta in Corsica*, Philippe Antonetti peint des faits historiques survenus, possibles ou à venir, traités à la façon du polar, du western ou du péplum.

CORTE

■ SILENCES

Jusqu'au 30 avril. Nouvelle bibliothèque universitaire.

☎ 04 95 45 02 86

Dans l'ancienne bibliothèque universitaire, Dominique Degli Esposti a photographié le quotidien feutré des étudiants, montrant la solitude du processus d'apprentissage.

MIGLIACCIARU

■ JAKEZ ORKEZTRA

Le 24 avril, 18h. Salle Cardiccia.

☎ 04 95 56 26 67 & www.centreculturelreanima.fr

A l'occasion de la fin de sa résidence de création au centre culturel Anima, le groupe propose un apéro-concert pour présenter son travail, ses projets et bien sûr jouer quelques morceaux.



PORTO-VECCHIO

■ CAMILLE GIUDICELLI

Jusqu'au 30 avril. Bastion de France.

☎ 04 95 70 09 58 & www.porto-vecchio.fr

Une rétrospective de la production de ce peintre et enseignant d'arts plastiques aux « sautes d'humeur plastiques » hautes en couleurs.

■ VITALBA

Le 25 avril, 21h. Centre culturel.

☎ 04 95 70 09 58

La pratique de la polyphonie traditionnelle constitue un des fondements de ce groupe créé en 2002. Elle transparaît dans son travail de création, par la place prépondérante accordée aux voix.

■ XVI^E FESTIVAL DU RÊVE

Du 22 au 24 avril. Usine à liège.

☎ 04 95 72 02 57 & festivaldureve.wordpress.com

La compagnie I Chjachjaroni et la ville de Porto-Vecchio accueillent des compagnies théâtrales locales ou venues d'autres régions et pays d'Europe qui présentent des spectacles inédits. Pour tous les publics. Entrée libre.

■ UN PETIT CHAPERON ROUGE

Le 28 avril, 15h. Bibliothèque municipale.

☎ 04 95 23 35 89

D'après le conte de Charles Perrault, une création collective mise en scène par Corinne Capanaccia et interprétée par la compagnie I Chjachjaroni. À partir de 5 ans. Entrée libre

PROPRIANO

■ GASPARD PROUST

Le 23 avril, 21h. Théâtre.

☎ 04 95 76 70 00 & theatredepropriano.com

Après *Gaspard Proust tapine*, il revient avec *Nouveau spectacle*. Toujours seul en scène, toujours corrosif, il dresse un « état des lieux de l'époque » égratignant au passage vœux pieux et mots creux.



Photos DR

LICENCE PRO

FORMATION EN UN AN

JOURNALISTE PRESSE ÉCRITE / WEB FILIÈRE PRESSE DE PROXIMITÉ

en partenariat avec le Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale



Date du concours

10 mai 2016



Conditions d'accès

Bac +2 ou 120 ECTS



ÉCOLE

SUPÉRIEURE
DE JOURNALISME
DE LILLE

ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE JOURNALISME
DE LILLE

INSCRIPTION AVANT LE 26 AVRIL SUR

www.esj-lille.fr